

ERDRE

le May



Le bulletin de la vie municipale
de votre commune !
N°2 - Janvier 2023

Bonne année 2023



Sommaire

Édito	3	Erdre solidarite	
Vie municipale		Portrait de bénévole	24
Minibus d'Erdre-en-Anjou	4	Secours catholique	25
Salle de sport de La Pouëze	5	Vie quotidienne	
Travaux réalisés ou engagés en 2022	6	Mon espace santé	26
Vie locale		Informations pratiques	27
Ouverture des agences postales communales	8	Vie associative	
Repas des aînés	9	Amicale canine vernoise	31
Vie eco		APEL S ^{te} Marie	32
Les lotissements	10	Association Sportive Chazé-Vern	33
Vie citoyenne		Les cyclos marcheurs	34
Correspondant défense	14	La FNACA	36
Vie scolaire		Foyer Culturel Laïc	36
Restaurants Scolaires d'Erdre-en-Anjou	15	Loisirs et Culture	36
École Robert Doisneau	16	Lino Balatom	37
École Hervé Bazin	17	Association Pétanque Loisirs	38
Erdre environnement		Association Pétanque Loisirs Vernoise	38
Nouvelle aide	18	Erdre en bref	
Atlas de la biodiversité	19		39
Zoom sur deux animations	20	Agenda	
Une espèce peu commune	22		40
Les conseils pour un usage responsable	23		

Directrice de publication : Madame la Maire Yamina RIOU — Rédactrice en chef : Madame Karine CHALAIN — Maire référent : Monsieur Tony AUGEREAU — Ligne éditoriale : Comité consultatif Erdre le Mag : Mesdames Lucie LIPREAU-PINEAU, Clarisse BELLANGER, Magali AUFRERE, Stéphanie PERDRIX, Catherine CHAVENEAU, Monsieur Frédéric MARTINEAU — Relecture : Marie-Luce PETITEAU — Rédaction : Commission Communication, Comité consultatif, Service Communication — Maquette et conception : Service Communication, Agence Mimosa — Crédits photos : Commune d'Erdre-en-Anjou — Date de parution : janvier 2023 — Impression : Realisaprint — Tirage : imprimé en 2400 exemplaires — Dépôt légal : ISSN 2804-6897

Erdre-en-Anjou face aux défis : servir et construire

*Meilleurs vœux d'espoir et de joie,
chers habitants et forces vives d'Erdre-en-Anjou.*

Yamina RIOU
Maire d'Erdre-en-Anjou



2022, une année de mobilisation, de soutien, de solidarité.

Que ce soit à Gené, Brain-sur-Longuenée, La Pouëze ou Vern d'Anjou, cette année 2022 fut pour la municipalité celle de l'action, mais aussi de l'urgence (actions sociales et solidarité, sécurisation et jeux dans les écoles, rénovation de la piscine, salle de sport, mouv'roc, bancs, plantations des arbres, machine à pain, organisation des agences postales, présence dans les assemblées générales, événements en proximité...)

2023, année de construction : programme, financement et calendrier

Cette année verra le lancement du « Plan Patrimoine CAP 2025 ». Des objectifs clairs : rénover le bâti, gérer le patrimoine (vente, acquisition, désenclavement, habitat, réorganisation) grâce à un Plan pluriannuel d'investissements.

Rénover et entretenir, c'est maintenir la qualité de l'accueil dans nos bâtiments communaux et mieux gérer nos dépenses, notamment nos consommations énergétiques. C'est aussi améliorer le cadre de vie et d'exercice des activités associatives, une reconnaissance juste pour l'implication et la dynamique bénévole !

2023, une année pour mutualiser, piloter et optimiser les ressources

Au menu de cette nouvelle année : le dynamisme réaliste et responsable ! Sobriété ne doit pas être confondue avec austérité, ni morosité. Divers projets en témoignent parmi lesquels :

- La Pouëze : extension et rénovation de la salle de sports
- Brain-sur-Longuenée : complexe de la Houssardière, rénovation, voirie et embellissement
- Vern d'Anjou : reconversion et dépollution des friches (Habitat, bibliothèque... pour Marcille, acquisition et dépollution pour ZA de l'avenir...)
- Gené : lancement du groupe de travail pour la rénovation du pôle école bibliothèque, périscolaire cantine, le service scolaire en cœur de bourg repensé y compris sur l'enjeu majeur énergétique et faire respirer les cours d'écoles)

La commune d'Erdre-en-Anjou est engagée dans un programme d'optimisation des performances énergétiques de ses bâtiments, en partenariat, entre autres, avec la Communauté de Commune des Vallées du Haut-Anjou et notre conseiller en économie d'énergie du Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (SIEML).

La gestion de l'eau constitue un axe de projets. C'est un engagement collectif et nécessaire, où tout reste à faire et à comprendre... Qualité et usage équitable de cette ressource sont au cœur de nos préoccupations. Un travail, un défi pour tous... au long court.

2023, une année pour servir et mieux accueillir

Dans ce domaine on peut citer la création d'une nouvelle fonction de Responsable des services à la population d'Erdre-en-Anjou, pour accompagner la mise en place des services

postaux et de permanences urbanisme, numérique, mobilité... la transformation des mairies en Mairie-Tiers lieux sera ainsi poursuivie. Elles deviendront de véritables lieux de services de proximité, avec des espaces plus modulables pour l'exercice d'autres activités comme celles des pôles enfance jeunesse dont l'évolution est en réflexion (extension, rénovation...) Un objectif : l'usager au cœur de l'action en garantissant un accueil de proximité.

À la suite des élections du 29 novembre 2022, le Conseil Municipal des Enfants verra sa première année de fonctionnement de « croisière », hors aléas COVID-19 et électoraux, avec son budget dédié, pour porter concrètement ses actions. Les enfants seront réunis en commission mensuelle en mairie déléguée et pourront participer chaque trimestre à un Conseil Municipal des Enfants à la polarité d'Erdre-en-Anjou.

2023 une année toujours aussi dynamique, portée avec humilité et proximité par la municipalité : élus et agents. Une organisation évolutive et voulue efficace, proche de nos acteurs associatifs, économiques, culturels, éducatifs, et vous tous, chers habitants...

À l'échelle communautaire, nous travaillons, entre autres, sur des enjeux de liaisons douces, de voies cyclables, de cheminement de randonnées touristiques, de mobilité du quotidien et bien d'autres sont au programme, avec des défis énergétiques, écologiques et de pouvoir d'achat que nous connaissons bien et qui touchent notre population.

2023 une année de changement et de transformation

D'une part, l'arrivée d'un nouveau Chef de Centre consécutive au départ d'Olivier Petiteau. D'autre part, l'arrivée d'une ou un nouveau Directeur Général des Services pour remplacer Liliane Courtin. Un merci à notre équipe de l'EHPAD Les Aulnes, nos sapeurs-pompiers et son Chef de Centre pour ses quarante années d'engagements, une reconnaissance à notre Directrice Générale des Services pour ses quarante-cinq ans d'implication pour la commune et nos relèves qui s'organisent pour construire et servir.

*Enfin, je vous renouvelle mes vœux de bonheur partagés,
d'espoir, je fais le vœu que nous poursuivions la construction
de nos liens pour bien et mieux vivre ensemble, avec plus
de légèreté parfois, c'est indispensable à travers :*

- la culture, près de chez vous avec par ex le projet Mobile en mars prochain,
- le sport avec notre animateur sportif qui fait vivre la labellisation Olympique Terres de jeux bientôt dans les écoles volontaires,
- les événements tels que nos marchés de Noël, la foire-exposition de printemps, une naissance un arbre...
- tous ces moments festifs qui font la vie de notre belle et dynamique commune

Vie municipale



MINIBUS D'ERDRE-EN-ANJOU

Vingt-cinq annonceurs, pour la plupart locaux, ont répondu positivement. Un véhicule 9 places a été livré le 24 octobre 2022 et inauguré par la commune d'Erdre-en-Anjou le 9 novembre 2022.

Un minibus financé grâce à la mobilisation des artisans et commerçants du territoire. Le projet coordonné par France Régie Éditions prévoit un contrat de prêt du véhicule.

Nous remercions l'ensemble des annonceurs qui ont contribué à ce projet : Paysage Vernois, Thierry Fromage, ID Créa'tif, SG Décoration, Heteau Verts Loisirs, Intermarché Le Louroux Béconnais, CTA Maçonnerie, Ambulances Vern d'Anjou, Cordonnerie Ambulante, Xavier Hatte, Wilfried Allusse, Boulangerie Dublé, Le Relais des Terroirs, Chrysalide conception, CVSD Maçonnerie, C.Cadeau, CJS, Cabinet Poux, Vinconneau Olivier, Super U Bécon-les-Granits, Garage Y.Ramage, O Fil d'une Fleur, Pompes Funèbres Vern d'Anjou, SARL Lepron, Le Sulky

Une belle visibilité sera assurée.

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE À L'ÉCHELLE LOCALE

Le gouvernement a présenté jeudi 6 octobre son Plan de sobriété énergétique, qui a pour but de réduire notre consommation d'énergie. Comme de nombreuses collectivités locales, la commune d'Erdre-

en-Anjou fait face en 2022 à l'augmentation des prix de l'énergie. Pour tenter de réduire les dépenses, la commune a donc mis en place des mesures de sobriété énergétique.

Baisse du chauffage

Afin de limiter l'impact financier pour la commune, les équipements sportifs comme les gymnases ne seront plus chauffés

durant la pratique sportive, hormis les vestiaires, les douches et le dojo où les judokas pratiquent leur sport pieds nus.

Réduction de l'éclairage public

Dans une démarche de sobriété énergétique, la commune d'Erdre-en-Anjou a pris la décision depuis le 1^{er} décembre d'éteindre l'éclairage des rues entre 21 h

et 6 h 15, la mise en veille des panneaux d'information a également été avancée pour s'aligner sur la coupure de l'éclairage public.

Illumination de Noël restreinte

Afin de diminuer les coûts, les élus ont opté pour une réduction du nombre de guirlandes lumineuses. Les guirlandes

sont aussi reliées à l'éclairage public et cesseront de fonctionner entre 21 h le soir et 6 h 15 le matin.



LA RÉNOVATION, LE RÉAMÉNAGEMENT ET L'EXTENSION DE LA SALLE DE SPORTS DE LA POUËZE

Datant de 1988 et étant sous la menace d'une fermeture administrative, la municipalité a engagé les études et les demandes de subventions pour la rénovation, l'aménagement et l'extension de la salle de sports de La Pouëze.

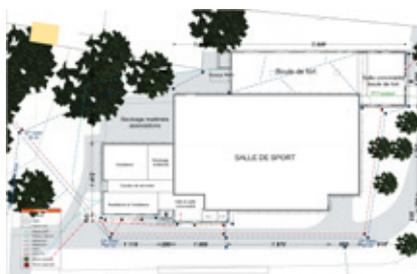
Après plusieurs étapes administratives incontournables (esquisse, Avant Projet Sommaire (APS), Avant Projet Définitif (APD), Dossier de Consultation des Entreprises (DCE), Demande de Permis de Construire (DPC), publication du marché et attribution des marchés), le démarrage des travaux est envisagé pour mai 2023.

La rénovation, répondre à deux problématiques majeures :

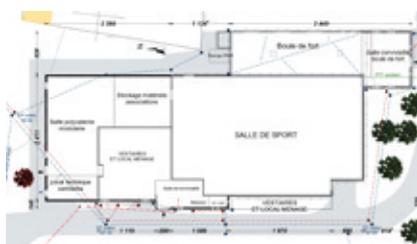
- la mise aux normes réglementaires en matière d'Établissement Recevant du Public (ERP), en matière d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et selon le cahier des charges des fédérations sportives ;
- l'amélioration du confort des utilisateurs et du public en termes d'isolations thermique et phonique.

Les plans de masse avant projet et après projet permettent de distinguer les évolutions futures.

À cette rénovation, s'ajoutera une extension avec la création, d'une part, d'une salle polyvalente modulable en deux et, d'autre part, de zones de rangements de matériel.



Avant



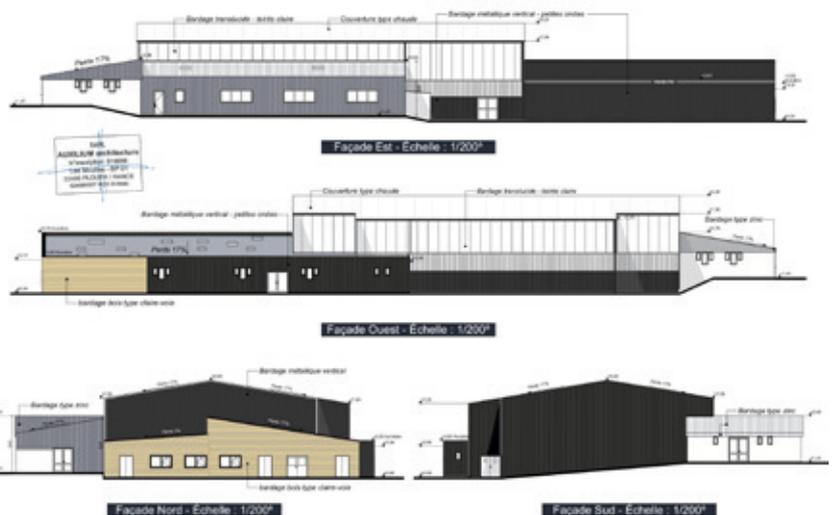
Après

Plus en détail, les travaux portent sur :

- le désamiantage,
- le terrassement, le gros œuvre,
- la charpente bois, la couverture et le bardage,
- les isolations, cloisons, faux plafonds, menuiseries intérieures,
- l'électricité, la plomberie, la ventilation et le chauffage (vestiaires et nouvelle salle uniquement),
- les menuiseries extérieures et la serrurerie,
- le carrelage et la faïence,
- le sol sportif, le revêtement de sol et les équipements sportifs
- la peinture.

L'ensemble des travaux est estimé à 1 354 000 € HT avec, au stade de la rédaction de cet article, environ 582 000 € d'aides financières accordées. Il convient de préciser que d'autres demandes d'aides sont en cours.

Par ailleurs, cette rénovation, aménagement et extension se faisant dans un complexe sportif et en périphérie d'un espace boisé, la municipalité s'attache à ce que l'intégration paysagère soit soignée comme en témoigne le plan relatif aux vues en façades ci-après.



LES TRAVAUX RÉALISÉS OU ENGAGÉS EN 2022 SUR LES BÂTIMENTS EXISTANTS D'ERDRE-EN-ANJOU

La municipalité a engagé plusieurs projets structurants sur la commune d'Erdre-En-Anjou. Ces projets doivent encore mûrir. En parallèle, de ces projets structurants, de nombreux travaux d'entretien des bâtiments municipaux existants ont été réalisés au cours de l'année 2022.

Brain-sur-Longuenée

La couverture des vestiaires et de la salle de convivialité du football en shingle est celle d'origine. Cette couverture est dégradée et sa rénovation est désormais engagée. De même, l'aménagement du parking du complexe de La Houssardière était un projet de campagne. Cet aménagement comprend aussi la réfection de la clôture et du portail entre ce parking et le terrain de football. Cette réfection tient compte également d'espaces verts mieux définis. L'ensemble des travaux devrait redonner un peu de jeunesse à ce complexe sportif.



Gené

Le village de Gené ne dispose pas d'équipement sportif comme les trois autres communes déléguées d'Erdre-En-Anjou. Une station compacte sportive dédiée à l'activité physique a été mise en place sur la base de loisirs. L'entrée de la base de loisirs a été également refaite pour rendre la place handicapé accessible. Enfin, trois tables de pique-nique fabriquées à partir de matériaux recyclés et recyclables y ont été installées.

La Pouëze

Des travaux concernent deux classes et les sanitaires de l'école Anne Frank. Les anciennes huisseries en bois ont été changées par des huisseries plus performantes thermiquement dans une classe et dans les sanitaires. La classe concernée par le changement d'huisseries sera également repeinte au cours des vacances de Noël. Enfin, l'autre classe sera également repeinte et un nouveau revêtement de sol sera mis en place aux vacances de Noël. En revanche, engagée en 2022, la couverture de l'école Anne Frank devrait être réalisée aux vacances de Pâques 2023. Des travaux de peinture ont été réalisés dans la mairie déléguée afin d'y accueillir l'agence postale dès janvier 2023.



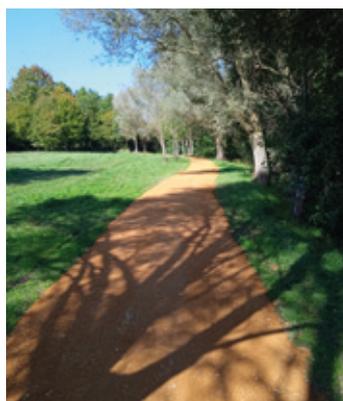
Vern-d'Anjou

L'école Hervé Bazin a été rénovée (notamment la partie de l'ancienne mairie devenue école). Les travaux portaient essentiellement sur l'isolation, la couverture et les enduits des murs. Le portail et le mur situés du côté de la rue du commerce ont également été restaurés.

La salle de conseil et de mariage de la mairie a été restaurée (peinture, électricité, mobilier, équipements de projection...) afin que les réunions du conseil municipal, se déroulant dans le restaurant municipal, réintègrent les locaux de la mairie.

Des travaux à la piscine municipale ont été engagés avec notamment le changement du liner. Ces travaux étaient nécessaires à sa réouverture en mai 2022.

L'allée autour de l'étang municipal et celle autour de la prairie sous l'EHPAD ont été restaurées de sorte qu'elles soient praticables toute l'année. Ces travaux, notamment la mise en œuvre des matériaux, ont été fortement perturbés par les conditions météorologiques, notamment par les fortes chaleurs. Ces deux espaces ont été équipés de sept nouvelles tables de pique-nique fabriquées à partir de matériaux recyclés et recyclables dont deux accessibles aux personnes à mobilité réduite ainsi que des bancs et poubelles.



OUVERTURE PROCHAINE DES AGENCES POSTALES COMMUNALES

À compter du début de l'année 2023, les services postaux seront proposés à l'agence communale installée dans les locaux des mairies déléguées de La Pouëze et de Vern d'Anjou. Cette évolution permettra aux habitants de conserver les services de La Poste.

Projet

La municipalité d'Erdre-en-Anjou et le groupe La Poste dans une volonté conjointe de travailler ensemble sur le développement d'une nouvelle organisation de service et une nouvelle gestion des espaces a pris contact depuis le début de l'année avec l'école de Design de Nantes afin de lancer une réflexion de développement et de mutualisation des services.

Ceci permettra aux habitants de profiter des services proposés par La Poste : retrait et dépôt des colis, lettres recommandées, lettres suivies, affranchissements des lettres et colis, achat des produits La Poste (carnets de timbres, enveloppes

préimprimées, emballages, réexpédition du courrier) et retrait d'argent.

Compte tenu des délais nécessaires de préparation de l'ouverture de l'agence Postale Communale (aménagement des locaux et formation du personnel), nous serons en mesure de proposer ces nouveaux services à la population dès début 2023.

Réaménagement des locaux



16 mai : atelier préparatoire avec les étudiants, La Poste, M^{me} la Maire et les élus.



Récapitulatif du projet

Horaires d'ouverture

	La Pouëze	Vern d'Anjou
Lun.	9h-12h	9h-12h/14h-18h
Mar.	9h-12h	9h-12h/15h30-18h45
Mer.	9h-12h	9h-12h
Jeu.	9h-12h	9h-12h/14h-18h
Ven.	9h-12h/14h-18h45	9h-12h
Sam.	9h-12h	9h-12h

REPAS DES AÎNÉS — ÉDITION 2022

Le traditionnel repas des aînés a fait son retour,
le samedi 8 octobre 2022 à la salle du FAR.

Pour cette édition 2022, les convives des quatre communes d'Erdre-en-Anjou étaient réunis pour la première fois autour d'un repas unique. Ce moment convivial organisé par le CCAS d'Erdre-en-Anjou est un rendez-vous très attendu par les aînés,

il donne l'occasion d'avoir des moments d'échanges, autour d'un bon repas dans une ambiance chaleureuse et festive grâce au répertoire musical d'Isabelle Thuleau et Alain Renard. Retours en images.



VILLETALOUR À LA POUËZE

PROJET EN COURS

Dans le cadre de sa politique de développement et d'accueil de nouveaux habitants, la commune d'Erdre-en-Anjou a engagé l'aménagement de nouveaux quartiers d'habitat à l'échelle de la commune nouvelle, à savoir :

- Le Vigneau et Les Gléniaux à Vern d'Anjou
- Villetalour à La Pouëze
- La Herse à Brain-sur-Longuenée

Cette urbanisation progressive et échelonnée dans le temps permet d'assurer une maîtrise de l'évolution démographique, en adéquation avec les équipements et les services à la population à l'instar de l'Enfance-jeunesse.

La conduite de ces projets a été confiée à Alter, pour Anjou Loire Territoire, entreprise publique locale dont la mission est d'accompagner le développement démographique et économique des collectivités de Maine-et-Loire.

Situé à la frange du lotissement des Rochers, le quartier Villetalour s'inscrit sur un site marqué par du relief. Le projet s'attache donc à faire profiter les futurs habitants de ces vues dégagées sur le vallon du Brionneau ainsi que d'un cadre de vie privilégié, entre ville et campagne. Après plusieurs années pendant lesquelles phases d'études, de concertation, de procédure et d'acquisition se sont succédé, le projet est entré dans sa phase opérationnelle cette année avec la réalisation des travaux d'aménagement de la première tranche. Ces derniers se sont déroulés entre février et septembre 2022 et ont consisté à viabiliser les 24 terrains à bâtir que comporte cette première tranche et à réaliser le bassin permettant la gestion des eaux pluviales à l'échelle du quartier. Cet automne, une partie des aménagements paysagers seront également réalisés, et notamment les pourtours du bassin. La seconde phase des travaux sera engagée une fois l'ensemble des parcelles construites. Le rythme de commercialisation des terrains déterminera la date de réalisation des travaux définitifs. L'aménagement des voiries (chaussées, stationnements et liaisons piétonnes) ainsi que le reste, les espaces verts seront alors finalisés.

Un cadre de vie privilégié

DÉPLACEMENT : VOIRIE & LIAISONS DOUCES.

Le quartier sera desservi par un réseau de voies hiérarchisé permettant de distinguer et de sécuriser l'ensemble des modes de déplacement : voiture, vélo et piéton. Ces voies se déclinent en 3 niveaux :

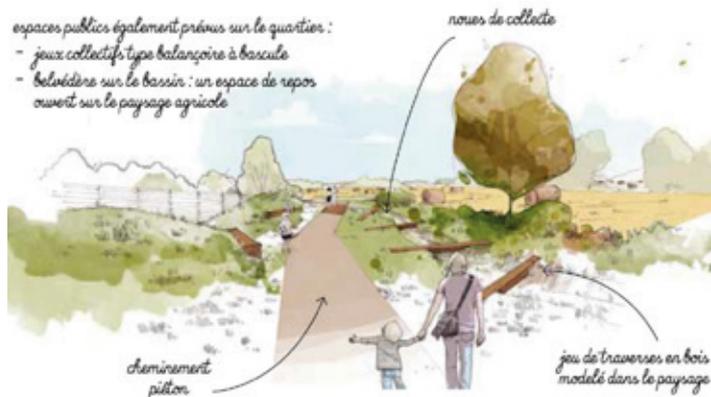
1. Une voie principale structurant le quartier et connectée aux voies existantes (rue de la Fourrierie et rue du Parc). Cette voie sera traitée en espace partagé (voiture, vélo et piéton) et conservera un caractère bocager grâce à la noue (fossé) qui sera aménagée le long.
2. Des voies secondaires permettant de desservir les parcelles. Ces voies seront traitées en impasses et seront accompagnées par la végétation en façade des lots.
3. Un réseau de liaisons douces en complément des espaces de circulation partagés, permettant d'accompagner la transition avec les jardins des maisons du lotissement des Rochers, et contribuer à développer les liaisons douces vers le centre-bourg.

GESTION DES EAUX PLUVIALES.

En s'appuyant sur la valorisation des espaces agricoles et naturels, la gestion des eaux pluviales du quartier s'inscrit dans une approche environnementale vertueuse :

- Révéler la présence de l'eau dans le quartier.
- Mettre en scène le chemin de l'eau qui participe à l'animation de l'espace public.
- Constituer un réseau de noues paysagères pour un stockage échelonné des eaux pluviales, rejetées à la fin dans un bassin de rétention à ciel ouvert en point bas du site.
- Créer un espace public à l'ambiance bocagère, fidèle au paysage environnant.

TRAITEMENT DES ESPACES PUBLICS



Réserver un terrain

Les parcelles libres de constructeur sont disponibles à la vente à compter de décembre 2022 : 24 terrains à bâtir d'une surface comprise entre 356 et 568 m²

Il est possible de s'inscrire sur la liste d'attente dès à présent auprès de :

Alter — Anjou Loire Territoire
Rozenn Corvé, Assistante commerciale
02 41 92 11 68
r.corve@anjouloireterritoire.fr

Favoriser et sécuriser les mobilités actives vers le centre-bourg

Ce secteur étant voué à accueillir de nouveaux habitants, il était nécessaire de repenser l'espace public et en particulier la voirie aux abords immédiats du quartier. À ce titre, une étude a été menée au cours de l'année 2022, sur les voiries les plus impactées par l'aménagement du nouveau quartier, à savoir : la D101, le parc de la Villenièrre et l'église, la rue de la Fourrierie, l'école du Sacré-Cœur.

Après une première phase de diagnostic à l'issue de laquelle plusieurs enjeux ont été identifiés, une seconde phase, celle de la conception du projet, sera engagée. De cette seconde phase, des principes d'aménagement ont été retenus par la municipalité :

- Adapter le profil des voiries au flux de voitures plus important au moyen :
 - D'un élargissement de la rue de la Fourrierie pour faciliter le croisement des véhicules
- Sécuriser les traversées pour les piétons et les vélos grâce :
 - À l'aménagement de plusieurs plateaux surélevés au niveau des croisements et du carrefour de l'école
 - Au passage en « zone partagée » de ces plateaux, où le piéton est prioritaire et où la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h
 - À l'aménagement d'une écluse à l'entrée de l'agglomération depuis Le Louroux-Béconnais imposant un sens de priorité pour les voitures qui favorise la réduction de la vitesse
- Favoriser les modes déplacements actifs (vélo et marche) vers le centre-bourg par :
 - La réalisation de continuités cyclables (profils variables en fonction des secteurs) entre les lotissements et le centre-bourg
 - La remise en état des cheminements piétons, le long de la Villenièrre notamment afin de conforter les interfaces entre les lotissements et le parc
 - L'élargissement des trottoirs où cela est possible, notamment aux abords de l'école

Concernant les travaux, ceux-ci seront phasés dans le temps et seront réalisés au fur et à mesure de l'avancement du quartier Villetalour. Le calendrier n'est donc pour l'heure pas défini, l'aménagement du quartier étant conditionné au rythme de commercialisation des terrains.

Préalablement à la réalisation de ces travaux, des aménagements provisoires pourront être mis en place afin de tester le bon fonctionnement du nouveau schéma de circulation et recueillir l'avis des habitants.

LE VIGNEAU À VERN D'ANJOU

PROJET À VENIR

Ce quartier d'habitat, situé à l'arrière de l'église, s'inscrit dans le prolongement immédiat du centre-bourg et de ses commerces de proximité, et cherche à proposer un cadre de vie champêtre à ses habitants, en lien avec le vallon de la Lucière, au sud.

Il est prévu un aménagement du quartier en deux phases. La première phase, déjà réalisée, comprend 15 terrains à bâtir et 2 îlots groupés, de respectivement 3 maisons. Les travaux définitifs de voirie et d'aménagement paysager seront initiés une fois l'ensemble des lots construits.

La seconde phase proposera 20 nouveaux terrains à bâtir. Les travaux de viabilisation seront engagés en janvier 2023, pour une durée prévisionnelle de 5 mois.

Réserver un terrain

Les parcelles, libres de constructeur, seront disponibles à la vente courant 2023 : 20 terrains à bâtir d'une surface comprise entre 212 et 455 m²

Il est possible de s'inscrire sur la liste d'attente dès à présent auprès de :

Alter — Anjou Loire Territoire

Rozenn Corvé, Assistante commerciale

02 41 92 11 68 – r.corve@anjouloireterritoire.fr



Afin de pouvoir répondre à la demande croissante de logements et d'accompagner le développement démographique sur l'ensemble des communes déléguées d'Erdre-en-Anjou, il est nécessaire de prévoir le renouvellement à moyen/long terme de l'offre de terrains à bâtir.

LES GLÉNIAUX À VERN D'ANJOU

PROJET À LONG TERME

Le lancement de ce quartier dédié à l'habitat est prévu à la suite du quartier du Vigneau, une fois que la majorité des terrains seront vendus.

Le projet prévoit la réalisation d'environ 80 logements en plusieurs phases. L'offre sera répartie entre des parcelles destinées à du logement individuel, des logements individuels groupés et des logements intermédiaires.

Le périmètre total du projet représente une surface d'environ 6,5 ha dont 5 ha sont constructibles. Alter est devenu propriétaire, pour le compte de la ville, de l'ensemble des terrains qui constituent le futur quartier des Gléniaux.



LA HERSE À BRAIN-SUR-LONGUENÉE

PROJET À LONG TERME

Lancé en 2019, le quartier de la Herse est un quartier d'habitat situé à proximité immédiate de l'école et du centre-bourg de Brain-sur-Longuenée.

Il prévoit la réalisation de 35 terrains à bâtir. Les acquisitions foncières sont en cours, les études et procédures se poursuivent avec un lancement des travaux envisagé fin 2023, début 2024.



Pour toutes informations sur ces projets, contactez :
Alter – Anjou Loire Territoire – Agence de Segré — 02 41 92 11 68
segre@anjouloireterritoire.fr — www.anjouloireterritoire.fr

L'objectif ZAN, pour Zéro Artificialisation Nette des sols¹, qu'est-ce que c'est ?

Issu de la convention citoyenne pour le climat (2020), la loi Climat et Résilience, du 22 août 2021, reprend l'idée selon laquelle : en 2050, la France n'artificialisera² plus d'espace naturel, forestier ou agricole pour assurer le développement de son territoire.

Une première étape devra être atteinte d'ici à 2030, à savoir : réduire de moitié le rythme d'artificialisation par rapport à la consommation d'espace réalisée entre 2010 et 2020.

Cet objectif, bien que contraignant, pousse les collectivités et les acteurs du territoire à réfléchir à de nouvelles manières d'aménager, et ce afin de poursuivre leur développement, sans pour autant consommer de nouveaux espaces naturels.

Cette évolution réglementaire va fortement contraindre l'aménagement de nouveaux quartiers.

¹ — Artificialisation nette des sols : solde de l'artificialisation et de la renaturation des sols sur un périmètre et une période donnée
² — Artificialisation : altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage

Vie citoyenne



LE CORRESPONDANT DÉFENSE

Le correspondant défense d'une commune est le lien entre la commune et la Délégation Militaire Départementale et en général tout ce qui peut toucher une commune sur l'aspect défense auprès des autorités militaires et sécurité civile.

Il participe aux commémorations et fait le lien entre la population et les associations des anciens combattants UNC, FNACA etc. pour le devoir de mémoire.

Il seconde le Maire, si ce n'est pas ce dernier qui est le correspondant défense pour les démarches qui peuvent avoir lieu avec le ministère des Armées et la Préfecture sur les aspects militaires pouvant impacter la commune (exemple de manœuvres militaires).

Il est le référent auprès des jeunes de la commune sur le recensement et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) que tout jeune fille ou garçon doit effectuer à 16 ans pour le recensement et 17 ans pour la Journée Défense Citoyenne.

Pour la commune d'Erdre-en-Anjou le correspondant Défense est Monsieur Tony Augereau, Maire délégué de Gené.

Contacts pour toutes questions sur la Défense :
t.augereau@erdre-en-anjou.fr



Commémoration de la flamme du Maréchal Leclerc à Angers le 24/06/2022



Immersion gendarmerie du jeudi 06/10/22 à la brigade de Segré-en-Anjou Bleu

RESTAURANTS SCOLAIRES

Erdre-en-Anjou

En début d'année scolaire, les agents des restaurants scolaires d'Erdre-en-Anjou proposent plusieurs thèmes à mettre en place au cours du temps méridien.

Chaque vendredi de vacances, vous pourrez retrouver dans les quatre communes un nouveau thème. L'un des derniers en date s'est déroulé en octobre dernier, enfants et agents ont pu participer à la décoration des salles des restaurants scolaires et les cuisiniers ont proposé un menu qui se rapproche de la thématique.

Exceptionnellement pour le thème d'octobre, Vern d'Anjou et Gené l'ont fait le jeudi midi, pour cause de sortie scolaire.

Pensez à anticiper en inscrivant votre enfant sur le Portail Familles

🌐 portailfamilles.valleesduhautanjou.fr



Restaurant scolaire de La Pouëze



Restaurant scolaire de Vern d'Anjou



Restaurant scolaire de Brain-sur-Longuenée



Restaurant scolaire de Gené

ÉCOLE ROBERT DOISNEAU

Gené

Vendredi 9 septembre 2022, les élèves de maternelle de l'école de Gené ont eu la chance d'entrer dans le MuMo posé dans le parc de Brain-sur-Longuenée, pour découvrir l'exposition « Battrer la mesure ».

Merci à Mme La Directrice de l'école du Thiberge en partenariat avec la CCVHA et le département, d'avoir initié ce beau projet pédagogique.

Le MuMo est le musée mobile du Centre Pompidou. Il sillonne villes et campagnes pour rendre l'art accessible à tous.

Cette exposition dans le camion nous invite à écouter les œuvres battre la mesure. Impulsions colorées, syllabes articulées, motifs scandés, gestes réguliers : des œuvres qui nous parlent d'un monde en perpétuel mouvement, entre structuration et décomposition.

Retour des élèves :

« Une fillette se prend le pouls. Mesurer les pulsations du sang dans l'artère, sentir quel rythme est en nous. De cette imagerie médicale, Jean-Luc Blanc extrait l'émotion.

« Moi, j'ai aimé ce tableau parce que la petite fille est jolie »

« Le tableau d'Anne Brégeaut du son de la mouche est mon préféré, car j'avais vu le petit enfant qui est dans son lit et qui ronflait. »

« J'aime bien le tableau d'Ernest T. "les pongistes gauchères", car j'aime bien jouer au ping-pong. »

« J'aimais bien l'œuvre Bump de Daniel Dewar et Gregory Gicquel. C'était drôle quand la butte descendait et remontait.

« Ça ne s'arrêtait jamais. Moi je trouve qu'on dirait un dinosaure. »

« Dans l'œuvre de Boris Achour, la nuit du danseur, le monsieur était fort en faisant des claquettes. Nous, on ne sait pas faire des claquettes. IL SAIT CHANTER AVEC SES PIEDS. J'aimais bien le casque qu'il avait sur la tête. Nous étions dans la nuit et seul son casque éclairait. C'était un film. »

« Ma classe était divisée en 2 groupes ; un dans le camion et l'autre avec une animatrice pour explorer l'album d'Hervé Tullet "un livre qui fait des sons". Dans ce livre, "on faisait oh, ah et ouah pour le soleil. On a chanté puis exprimé des émotions." »



ÉCOLE HERVÉ BAZIN

Vern d'Anjou

Le vendredi 21 octobre, l'école Hervé Bazin de Vern d'Anjou a organisé sa journée « cohésion ».

Il s'agit d'une journée spéciale, durant laquelle tous les élèves de l'école participent à une sortie commune. C'est ainsi que l'ensemble des élèves de la petite section au CM2, sont allés au parc de l'Isle Briand du Lion d'Angers.

Toute l'école a participé à des jeux de cohésion et de coopération pour apprendre à faire connaissance, souder le groupe et coopérer. Plusieurs temps forts ont marqué

cette journée spéciale : la visite du village du Mondial du Lion, une balade dans le parc à la rencontre des obstacles prévus pour le Mondial, concours de dressage, balade contée par les plus grands, atelier de « Land Art » et randonnée sur le chemin de halage le long de la Mayenne.

Cette journée, conclue par un goûter bien mérité, a été très appréciée par les petits, les grands et les adultes présents.



NOUVELLES AIDES – RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET SOLAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la CCVHA propose une aide financière à l'installation de panneaux photovoltaïques et thermiques pour les particuliers.

La CCVHA souhaite atteindre une couverture de 20 % des toitures du territoire à l'horizon 2030, soit un rythme de 250 nouvelles installations / an. Ces aides sont complémentaires et cumulables avec toutes les aides existantes en vigueur (selon les conditions fixées par l'arrêté tarifaire d'octobre 2021, et précisées par une note de mai 2022 de la Direction générale de l'Électricité et du Climat (DGEC), sur le cumul des aides publiques) : tarifs d'achat EDF OA, prime à l'autoconsommation, TVA réduite, aides financières de l'ANAH et de l'OPAH (soumises à critères d'éligibilité, se renseigner auprès du Service Habitat). Les modalités de subventionnement se veulent simples pour faciliter les projets d'installation.

Les critères d'éligibilité :

- Être propriétaire d'une résidence principale sur le territoire
- Faire installer un système solaire par un installateur RGE
- Avoir installé un système solaire après le 1^{er} janvier 2021
- Respecter les conditions de cumul des aides publiques

Les aides financières :

- 390 € forfaitaire par logement
- Versement sur présentation de facture, justificatif de domicile et RIB
- Versé dans les 30 jours ouvrés à réception des pièces



L'accompagnement pour l'installation de panneaux solaires, comment ça marche ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la CCVHA accompagne tous les particuliers dans leurs projets solaires photovoltaïques et thermiques. Ce service complète le dispositif d'aide financière déjà existant. Les habitants peuvent bénéficier d'un accompagnement gratuit et neutre pour le montage administratif, juridique, financier et technique de leurs projets. Quel est le potentiel solaire sur ma toiture ? Quels sont les tarifs de revente de l'électricité ? Quels systèmes solaires choisir en fonction de ma consommation électrique ? Quels panneaux choisir ? Comment sont-ils installés ? Combien ça va me coûter ? Quelle rentabilité pour mon projet ? ...

Pour une demande d'information auprès de notre Conseiller « Le Solaire en Anjou », appelez le **02.41.18.01.08**, ou bien prenez directement rendez-vous en ligne sur le site valleesduhautanjou.fr

ATLAS DE BIODIVERSITÉ COMMUNALE



Chasse au trésor de la biodiversité le 17 mars 2021, photo de Nathan Pinoy



Initiation à la botanique de terrain à Vern d'Anjou par le CPIE Loire Anjou le 26 septembre 2020, photo de Nathan Pinoy



Gogane — Vern d'Anjou © Élise DA MOTA / la fritillaire pintade, *Fritillaria meleagris*

Après quatre années de prospections faunistique et floristique sur le territoire d'Erdre-en-Anjou, d'animations et de rencontres sur la thématique passionnante de la biodiversité, l'Atlas de la Biodiversité Erdréeenne touche à sa fin. L'année 2022 s'est terminée par deux rencontres restituant le rapport final. La première, le 3 octobre, réunissait les élus de la commune, le Comité consultatif ainsi que le Comité de pilotage. Ce dernier comprenait l'Office français de la Biodiversité ainsi que les partenaires techniques que sont, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Loire Anjou et la Ligue pour la Protection des Oiseaux Anjou. Durant cette rencontre, les partenaires ont reconnu que la démarche d'ABC avait été une réelle réussite. Une deuxième restitution s'est déroulée le 05 décembre lors du dernier conseil municipal de l'année 2022.

Si vous souhaitez en apprendre davantage sur les découvertes qui ont été faites sur le territoire grâce à l'Atlas de Biodiversité communale, nous vous inviterons prochainement lors d'une réunion publique, à nous rencontrer et à échanger à ce sujet.



ZOOM SUR DEUX ANIMATIONS AUTOUR DE L'ATLAS DE BIODIVERSITÉ COMMUNAL

Retour sur le Science Tour « En route vers la biodiversité »

Le mercredi 08 juin 2022, la commune d'Erdre-En-Anjou et son Atlas de Biodiversité communale proposait une animation originale autour des sciences participatives !

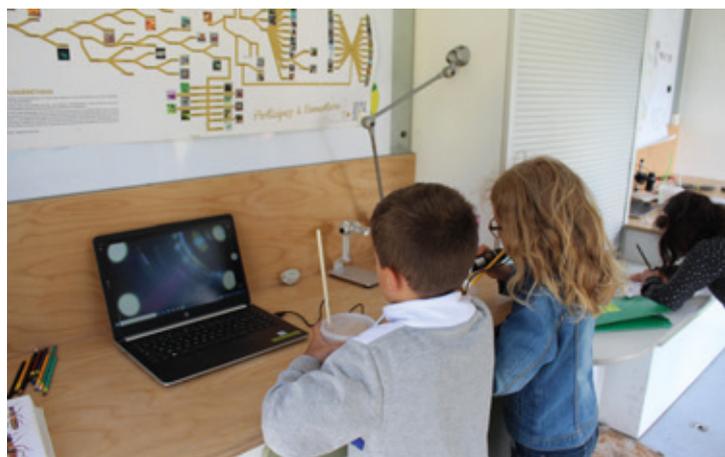
Le Camion-laboratoire du Science Tour, Lysette la Fourgonette a fait escale au Chevalement à La Pouèze (Erdre-En-Anjou).

Quarante-quatre enfants accompagnés de seize adultes accompagnateurs (animateurs et parents) ont pu participer aux animations pour petits et grands autour de la biodiversité.

RETOUR EN IMAGE !



Photo : Sébastien Drochon



Retour sur la Journée Mondiale de l'Eau 2022

Dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Eau 2022 et de son Atlas de Biodiversité communale, la commune d'Erdre-En-Anjou et ses partenaires (Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou, Syndicat de Bassin de L'Oudon, Agence de l'Eau Loire-Bretagne) ont proposé aux écoles d'Erdre-En-Anjou la visite de la station d'épuration de La Pouëze.

Sept classes de CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2 provenant des villages de Gené et de La Pouëze représentant environ 150 enfants et quelques adultes (enseignants et parents accompagnateurs) ont participé avec entrain à cette Première Journée Mondiale de l'Eau erdréenne. Le tout sous une journée ensoleillée !

La visite a été animée par quatre agents de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou et par trois techniciens du Syndicat de Bassin de L'Oudon. Les thèmes abordés étaient centrés sur :

- la découverte du fonctionnement de la station d'épuration,



Photo : Sébastien Drochon



- la découverte du cycle de l'eau,
- la découverte de la faune (grenouille, libellule, gammare...) et de la notion de la chaîne alimentaire.

Cette visite était agrémentée par une exposition proposée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne sur les milieux aquatiques s'intitulant « Derrière mon robinet coule une rivière » ; un bel outil éducatif et pédagogique autour des enjeux de la préservation de l'eau.

Une animation en phase avec le programme éducatif de ces classes élémentaires.

Cette première Journée Mondiale de l'Eau 2022 a été complétée par une autre matinée dédiée aux familles. Elle s'est déroulée le samedi matin 26 mars 2022. Seul, en famille ou entre amis, une quarantaine de personnes est venue découvrir son fonctionnement sous le soleil.

Avec près de 200 personnes qui ont participé sur ces deux jours, cette animation a été un réel succès.



LA ROSALIE DES ALPES OU ROSALIE ALPINE

ZOOM SUR UNE ESPÈCE PEU COMMUNE DÉCOUVERTE SUR ERDRE-EN-ANJOU

Observée cet été 2022 à La Pouëze et à Brain-sur-Longuenée, la Rosalie des Alpes est une belle découverte de l'Atlas de Biodiversité communale d'Erdre-En-Anjou.

La Rosalie des Alpes est un insecte de l'ordre des Coléoptères et de la famille des Cérambycides.

C'est un insecte actuellement protégé à l'échelle nationale et à l'échelle

européenne (convention de Bern). De plus, elle est classée prioritaire dans la Directive Habitats Faune-Flore.

En témoigne cette photo, la Rosalie alpine est l'un des plus beaux et gracieux Coléoptères. Assez commun en montagne, il peut l'être également en plaine tout en étant généralement très localisé. Toutefois, comme le précisait le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Loire-Anjou, partenaire de la commune d'Erdre-En-Anjou dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité communale, les observations faites sur Erdre-En-Anjou sont des données très intéressantes. En effet, cet insecte protégé se trouve en limite de répartition Nord de l'espèce dans la région ; le cœur se trouvant aux abords de La Loire.

La Rosalie des Alpes se développe souvent dans de vieux arbres bien ensoleillés. Au stade larvaire, elle se développe dans le bois des arbres tandis que les adultes peuvent être observés principalement en juillet sur ces mêmes arbres.

Si l'arbre de prédilection de la Rosalie alpine est le Hêtre, sous nos contrées, elle va plutôt se développer dans d'autres essences telles que Frêne, essence très présente en bordure de La Loire, mais également présente sur Erdre-En-Anjou, Marronnier, Aulne, Tilleul, Saule, Noyer, plus rarement le Chêne.

La présence de cet insecte protégé ne peut qu'encourager à préserver le bocage existant et l'arbre sous toutes ces formes et même à les renforcer par des plantations d'essences locales.



Crédit photo : Sébastien Drochon

LES CONSEILS POUR UN USAGE PLUS RESPONSABLE DE NOS APPAREILS

Le numérique n'a rien de virtuel : serveurs, bornes Wifi, antennes-relais, transmetteurs, routeurs, répéteurs, câbles, satellites ou encore data centers sont mobilisés afin de traiter, transporter, stocker toutes nos données. Et dans un contexte de numérisation croissante de nos sociétés, l'impact environnemental des usages du numérique s'intensifie. Pour y remédier, il est indispensable d'adopter des modes de consommation plus responsables.

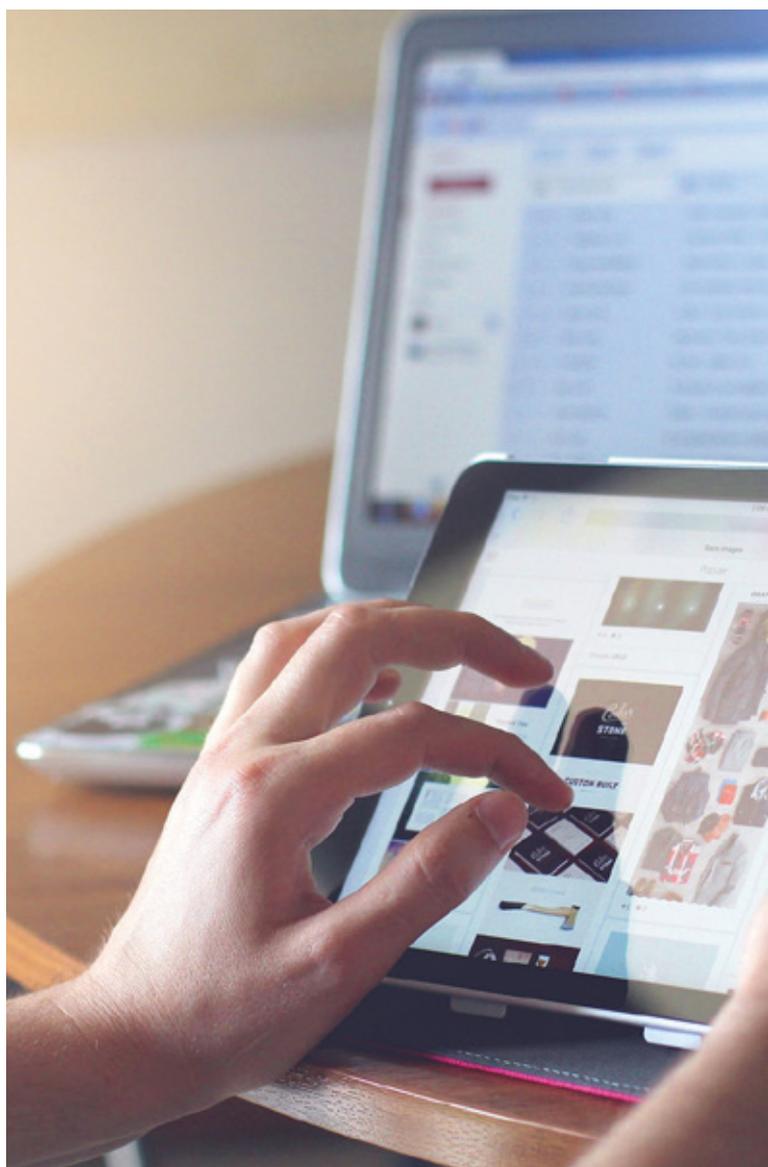
Prendre soin de ses équipements

Entretien ses appareils permet d'éviter les pannes, jusqu'à 40 % pour un smartphone ! En prendre soin c'est pouvoir en profiter pleinement et le plus longtemps possible.

Alors que peut-on faire ?

- Protéger ses appareils :
 - utiliser une housse pour son ordinateur, une coque et un film de protection pour son smartphone,
 - les nettoyer régulièrement,
 - ne pas les laisser au soleil ou près d'une source de chaleur.
- Faire un break : accorder une pause à ses équipements entre 2 utilisations gourmandes en énergie, pour éviter leur surchauffe et celle de leur batterie.
- Ménager la batterie :
 - opter pour une charge alternée en maintenant la batterie entre 20 % et 80 %,
- Favoriser le mode « économie d'énergie »,
 - ne pas laisser ses équipements charger inutilement toute la nuit.
- Éteindre et tout débrancher :
 - penser à éteindre complètement ses appareils durant la nuit et même la journée dès lors qu'ils ne sont plus utilisés,
 - utiliser une multiprise à interrupteur, très pratique pour mettre sur « off » tous ses équipements TV et éviter de consommer inutilement de l'électricité,
 - veiller à ce que le chargeur ne soit pas branché « à vide »

D'autres conseils sur
longuevieauxobjets.gouv.fr



PORTRAIT DE BÉNÉVOLE

Rendez-vous avec...

M. GUELTON, bénévole du transport solidaire sur Vern-d'Anjou



Gérard Guelton, à droite, en compagnie de Joël Besnier, référent communal.

Gérard est retraité et habite Vern d'Anjou depuis plus de 10 ans. Il fait partie des conducteurs bénévoles du Transport solidaire de Vern d'Anjou depuis 7 ans.

Pouvez-vous présenter le Transport Solidaire ?

Le transport solidaire est utile et nécessaire dans les bourgs de nos campagnes.

Il favorise la rencontre entre habitants d'une même commune et développe la solidarité.

Il permet à une personne d'être mise en relation avec un conducteur bénévole pour aller à un rendez-vous médical, faire des courses...

Pouvez-vous nous présenter votre engagement pour le Transport Solidaire ?

J'étais déjà bénévole aux Restos du Cœur. J'ai vu un article dans le journal de la commune. J'ai été mis en lien avec M. BERTHELOT, un des deux référents communaux de Vern

d'Anjou avec M. BESNIER, bénévoles au transport solidaire depuis plus de 10 ans.

Je suis devenu conducteur bénévole. J'aime rendre service aux habitants, je les écoute quand je les conduis. Ça permet aux habitants d'avoir accès à des soins ou des services et de rompre l'isolement pour certaines personnes.

Pourquoi avez-vous décidé d'arrêter le bénévolat Transport Solidaire ?

Je commence à fatiguer, j'ai envie d'arrêter et de laisser la place.

J'aimerais qu'il y ait davantage de conducteurs bénévoles, car plus on est nombreux, moins on est sollicités. J'espère que je pourrai aussi bénéficier du transport solidaire quand j'en aurai besoin.

Le CIAS des Vallées du Haut Anjou tient à vous remercier et à saluer votre engagement pour le Transport Solidaire pendant toutes ces années.

MERCI M. GUELTON

Le transport solidaire au service des habitants.

Le transport solidaire est basé sur le bénévolat et l'échange. Il permet aux personnes de tout âge, mais éprouvant des difficultés temporaires ou permanentes à se déplacer seules, de réaliser des actes du quotidien (rendre visite à un proche, des amis, de la famille, rechercher un emploi, effectuer des démarches administratives, faire ses courses ou se rendre à un rendez-vous médical) et ainsi rompre l'isolement.

Renseignements complémentaires

Coordination générale du transport solidaire
Vincent BOSSÉ - CIAS des Vallées du Haut Anjou
☎ 07 57 41 62 09 - ✉ v.bosse@valleesduhautanjou.fr

Pour bénéficier de ce service, il faut s'inscrire au transport solidaire. Une fois inscrit, le bénéficiaire est mis en relation avec un des conducteurs bénévoles.

Pour chaque trajet, le chauffeur est indemnisé directement par le bénéficiaire. En plus de répondre à un besoin de mobilité sur le territoire, le transport solidaire favorise la rencontre et les échanges entre des

habitants d'un même territoire.

Le transport solidaire recherche des bénévoles. Le transport solidaire est basé sur le bénévolat et l'entraide. Il repose sur 24 chauffeurs recensés pour 114 bénéficiaires inscrits. Vous souhaitez rendre service à des « voisins » et avez un peu de temps libre, devenez conducteur-bénévole. Vous participerez à un réseau d'entraide sur votre territoire.

Des référents communaux sur Erdre-en-Anjou

M. BERTHELOT et M. BESNIER pour Vern-d'Anjou
M. FERRÉ pour Gené
M. BOISSEAU pour Brain-sur-Longuenée
Association Familles Rurales pour La Pouëze

PARTAGEZ VOS VACANCES

DEVENEZ FAMILLE DE VACANCES

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous

☎ 02 41 88 85 65

🌐 afvdev.490@secours-catholique.org

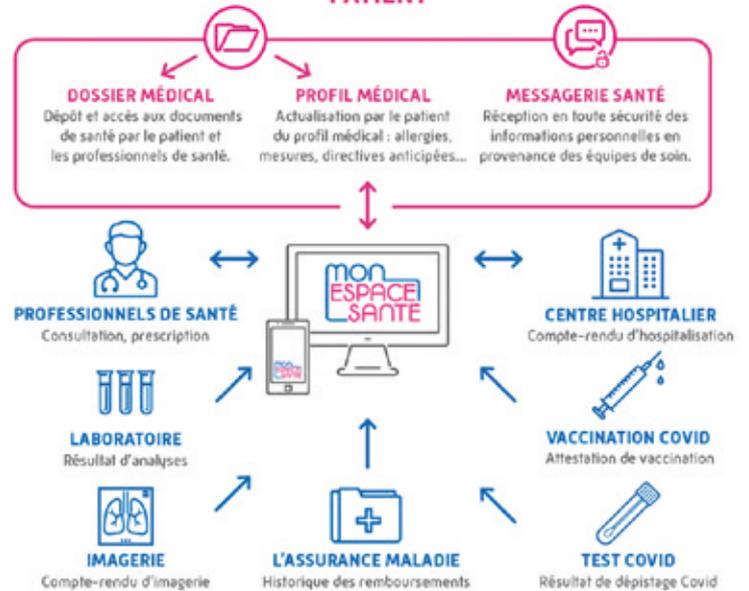
📍 Secours catholique
15, rue de Brissac, 49000 Angers



Vie quotidienne

MON ESPACE SANTÉ

[Monespacesante.fr](https://monespacesante.fr) est un service numérique de confiance, qui permet aux utilisateurs d'avoir à portée de main leurs documents et informations utiles pour leur santé. C'est un nouveau service qui garantit à ses usagers la protection de leurs données de santé et la préservation du secret médical. Mon espace santé met à disposition de ses utilisateurs des fonctionnalités offrant de nombreux avantages, quels que soient les utilisations et les parcours de soin des assurés.



Signal Conso

Un nouveau service public au bénéfice des consommateurs !

Problème lors d'achats en ligne ?
Produit qui ne fonctionne pas ?
Rongeur dans un restaurant ?
Victime d'une arnaque ?
Problème de livraison ?

signal.conso.gouv.fr

QR code et logo DGCCRF.

PLATEFORME SIGNALCONSO

Ce service — gratuit pour les utilisateurs — a été lancé en février 2020 par la Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) et vise à moderniser les relations entre les consommateurs et les professionnels.

La plateforme permet en effet aux consommateurs de signaler aux professionnels un problème quelconque, afin d'envisager un règlement simplifié des « petits litiges/problèmes de consommation » de la vie courante.

Un signalement en quelques clics sur la plateforme signal.conso.gouv.fr

Comment ça marche ?



DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, un usager peut déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment, et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. Accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 où que vous soyez, la saisine par voie électronique (S.V.E.) des autorisations d'urbanisme a de nombreux avantages. Le traitement de la demande est optimisé du fait des échanges simplifiés qui se font directement en ligne. Vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier et envoyer directement vos pièces complémentaires nécessaires à l'étude du dossier que vous avez déposé. Ci-dessous la liste exhaustive des demandes d'informations et d'autorisations des droits du sol qui peuvent être déposées en ligne :

- Permis de Construire (PC)
- Permis de Construire Maison Individuelle (PCMI)
- Permis d'Aménager (PA)
- Permis de Démolir (PD)
- Déclaration Préalable Maison Individuelle (DPMI)
- Déclaration Préalable Lotissement (DPLoT)
- Déclaration Préalable (DP)
- Certificat d'Urbanisme d'Information (CUa)
- Certificat d'Urbanisme Opérationnel (CUB)

Rendez-vous sur le site sve.sirap.fr

Comment déposer mon dossier en ligne ?

ÉTAPE 1

- Je me rends sur le site internet <https://sve.sirap.fr>
- Je renseigne (Erdre-en-Anjou 49220)
- Je crée un compte (choisir particulier ou professionnel)

ÉTAPE 2

- Je clique sur « Nouvelle demande »
- Je prends connaissance des informations essentielles de la commune
- Je complète mes informations personnelles
- Je renseigne le type de projet
- Je saisis les éléments demandés et je dépose mes pièces jointes.

ÉTAPE 3

- Je peux retrouver ma demande à terminer ou déjà terminée dans l'onglet « Mes demandes »
- Je peux visualiser l'avancement
- Je peux transmettre les pièces complémentaires demandées par le service instructeur.

ACCUEIL DU PUBLIC

Gendarmerie Le Lion d'Angers

HORAIRES	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	FÉRIÉ	
BRIGADE LE LION D'ANGERS	AM	08h-12h	sur rdv	sur rdv	08h-12h	sur rdv	08h-12h	09h-12h	09h-12h
	PM	sur rdv	14h-18h	14h-18h	sur rdv	14h-18h	sur rdv	//	//
BRIGADE MONTREUIL-JUIGNÉ	AM	sur rdv	08h-12h	08h-12h	sur rdv	08h-12h	sur rdv	//	//
	PM	14h-18h	sur rdv	sur rdv	14h-18h	sur rdv	14h-18h	sur rdv	//

Contact & Démarches

URGENCE 17 ou 112

02.41.95.30.13

cob.le-lion-d-angers@gendarmerie.interieur.gouv.fr

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Brigade numérique 24/24 & 7/7

Scannez le QR Code et dialoguez par écran

- Vern d'Anjou - DROIT DE L'URBANISME

La réalisation de travaux sans autorisation préalable ou non conformes à l'autorisation délivrée (permis de construire, d'aménager, de démolir ou déclaration préalable) constitue une infraction au code de l'urbanisme pouvant faire l'objet de poursuites judiciaires.

Le maire, en qualité d'officier de police judiciaire, se doit de :

- Faire respecter la réglementation
- S'assurer que chaque citoyen est traité de façon équitable devant la loi
- Sanctionner tout projet pouvant impacter la sécurité publique (défense incendie, zone à risques)
- Préserver les zones naturelles, les éléments architecturaux

Réglementation :

L'article 40 du Code de procédure pénale oblige toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit, d'en aviser sans délai le procureur de la République.

Selon les dispositions de l'article L 480-1 du code de l'urbanisme, lorsque le maire, autorité administrative compétente pour délivrer les autorisations d'urbanisme, a connaissance d'une infraction, il est tenu d'en faire dresser procès-verbal.

Contact :

Service Urbanisme
Mairie d'Erdre-en-Anjou
1, rue de l'étang
49220 ERDRE-EN-ANJOU
urbanisme@erdre-en-anjou.fr



2022 DU SPORT ET DE LA CULTURE

30 Avril 2022 : Inauguration du Mouv Roc

Cet équipement sportif installé au Terrain communal de Gené accompagne les utilisateurs dans leur pratique du sport et met à la disposition des usagers de multiples exercices complets de renforcement musculaire, de cardio-training et d'étirements s'adaptant à tous les niveaux de pratique.



17 juin 2022 : Spectacle de rue à Vern d'Anjou

« Point de vue »



UNE BELLE FAÇON DE FÊTER L'ÉTÉ

25 juin 2022 : Fête de la musique

Près de 200 personnes ont pu assister au concert de l'Association Amanite à la piscine de Vern d'Anjou

26 juin 2022 : Fête du sport et forum des associations

Plus de 30 associations de la commune ont participé à cet événement à La Pouëze, la salle du FAR et à la Piscine Les Dauphins à Vern d'Anjou.

Au programme : des démonstrations de sport, des ateliers participatifs, des présentations d'activités, le Conseil Municipal des enfants... sans oublier Les trompes de chasse Lyonnaises.

Retour en images !

8 juillet 2022 : Théâtre de plein air à Brain-sur-Longuenée

Une centaine de spectateurs ont eu le plaisir d'assister à la représentation de « L'île aux esclaves » de Marivaux, interprétée par la compagnie de Grez-Neuville « Du carreau de la fenêtre, on voit le monde entier ».

9 juillet 2022 : Saveurs jazz à La Pouëze

Pour la première fois, « Saveurs jazz en balade » a fait escale à Erdre-en-Anjou !

Au menu : visite guidée du site du chevalement, dégustation de la spécialité locale, le Chevalement, et bien sûr, un concert de deux artistes qui nous ont offert une interprétation de grands standards du jazz : ELLINOVA et STAN LAFFERRIERE. Un vrai succès pour une première édition.

16 juillet 2022 : Le Théâtre Régional des Pays de la Loire à La Pouëze

Pour une représentation originale de « L'Avare », de Molière, qui a réjoui les 200 spectateurs présents sur le site du chevalement à La Pouëze.

8 et 9 septembre Le MUMO

Le camion du MUMO (Musée mobile) s'est installé pour 2 jours à Brain-sur-Longuenée.

Il a permis aux visiteurs, individuels ou écoles, de découvrir un musée itinérant d'art moderne et d'art contemporain, destiné à aller directement à la rencontre des habitants, en particulier des enfants et de toute personne qui se trouvent géographiquement ou socialement éloignés de l'accès à la culture.



MOBILE : DU 18 MARS AU 2 AVRIL 2023

MOBILE est un projet d'actions culturelles sous chapiteau, itinérant sur le département de Maine-et-Loire.



La commune d'Erdre-en-Anjou a saisi cette belle opportunité culturelle et artistique et accueillera cette 4^e édition.

La compagnie Mesdemoiselles installera son chapiteau à La Pouëze, dans le parc du Château de la Villenièrre du 18 mars au 2 avril 2023.

Pendant 15 jours, nous allons vivre une aventure collective, faite de cirque, d'acrobaties aériennes, d'ateliers, de rencontres et de spectacles. Ces deux semaines sont concoctées avec la complicité des associations d'Erdre-en-Anjou depuis le mois de septembre et tous les habitants sont invités à partager un moment convivial sous le chapiteau.

Si vous souhaitez rejoindre l'aventure, faites-vous connaître (mobile.mesdemoiselles@gmail.com ou au 06 69 94 84 76) et rejoignez-nous pour le montage du chapiteau le samedi 18 mars à 9 h.

BIBLIOTHÈQUE VERN LISANT

Située rue de l'église, la bibliothèque Vern Lisant est ouverte le mercredi et le samedi de 10 h à 12 h.

Une grande variété de livres pour tous les âges est à votre disposition.

Plusieurs fois par an, les collections sont renouvelées. Un budget conséquent, alloué par la CCVHA dans le cadre de la compétence lecture publique, est consacré à l'achat de livres (romans adultes et enfants, documentaires, albums, bandes dessinées). Le Bibliopôle complète l'offre avec un dépôt de 300 ouvrages.

Vern lisant propose aussi des animations toute l'année ainsi que des temps consacrés à la découverte des livres auprès des services petite enfance de la commune.

D'ores et déjà vous êtes invités à venir nous rendre visite et n'hésitez pas à nous faire part de vos idées, vos envies, ou pourquoi pas rejoindre l'équipe de bénévoles.

S'adresser en Mairie.



Vie associative

– Vern d'Anjou –

AMICALE CANINE VERNOISE

L'éducation des chiens est importante, c'est elle qui va définir son comportement pour les années à venir, c'est pourquoi il convient de la débiter au plus tôt pour le bon développement de l'animal.

Nous proposons des cours d'éducation canine pour éduquer un animal trop turbulent ou qui a de mauvaises habitudes. et repartir sur de bonnes bases.



Les cours d'éducation canine

Le rôle d'un éducateur canin est d'accompagner le maître dans le processus d'éducation de son chien, et ce, à tous les niveaux : que ce soit pour lui apprendre les bonnes manières à la maison, mais aussi en balade ou dans n'importe quelle situation. L'éducateur canin va ainsi donner aux maîtres tous les conseils à appliquer afin de participer au bon développement de leur chien et en faire un être facile à vivre. Car, l'éducation d'un chien passe avant tout par l'éducation de son maître ! C'est ce dernier qui doit avoir connaissance des méthodes et réflexes à appliquer afin que l'éducation du chien soit optimale.

L'Amicale Canine Vernoise propose des cours collectifs où le chien, quel que soit son âge, évolue avec d'autres congénères, c'est une méthode qui a l'avantage de le sociabiliser.

Ce type de cours propose aux maîtres et à leur chien d'apprendre les bases de l'éducation canine dans différentes situations de la vie courante. Il prépare le chien et son maître à faire face à des environnements variés afin d'être en mesure d'avoir les bons réflexes, quelles que soient les circonstances.

Nos éducateurs canins utilisent la méthode de l'éducation positive. Une méthode toute en douceur visant à améliorer la relation entre le chien et le maître, ne plaçant ni l'un ni l'autre sur un rapport de force. Il va s'agir non pas de disputer un chien qui agit mal, mais de récompenser chacune de ses actions positives, même les plus petites.

Ainsi, lorsqu'un chien a un bon comportement, on va le récompenser par un plaisir (une friandise, un câlin, des mots positifs), et on va ignorer chacun de ses mauvais comportements. Le but est alors de motiver l'animal à reproduire les bons comportements dont la finalité est le plaisir, plutôt que de se faire ignorer, car, comme on le sait, nos amis les chiens n'aiment pas se sentir délaissés.

Vie associative

- Vern d'Anjou -

APEL S^{te} -MARIE



Cette année, suite au départ à la retraite de l'ancien directeur M. Pascal ROBERT, la nouvelle équipe éducative a le plaisir d'accueillir Mme Adeline HARISSSEN qui nous vient de Soustons dans les Landes.

En maternelle

PS/MS : Adeline HARISSSEN / Laurence DUCOUROUBLE (jeudi) aidées par Florence GUYOT (congé maternité) remplacée par Marie-Pierre MAUSSION et pour l'année Marie EVEN (CAP petite enfance).
MS/GS : Céline GABILLARD aidée le matin par Anne-Françoise MENARD.

En élémentaire

CP/CE1 : Élodie MARTINEAU (congé maternité) remplacée par Arnaud GRIMBERT jusqu'au 13 octobre.
CE1/CE2 : Bérengère COURIAUT.
CE2/CM1 : Karine CHARLET (congé de longue maladie) remplacée par Étienne GENEVAISE.
CM1/CM2 : Céline GUILLERME.
Poste Enseignante spécialisée : Béatrice GENTIT.

Notre assemblée générale

a élu, le vendredi 23 septembre 2022, le nouveau bureau de l'APEL pour l'année scolaire 2022-2023.

Président : Damien TRUMEAU

Vice-président : Guillaume ROBERT

Trésorière : Charlotte MARSAULT

Trésorière adjointe : Paméla SEJOURNE

Secrétaire : Jennifer MARQUE

Secrétaire adjointe : Géraldine BLU

Autres membres : Ophélie BUCHER, Céline HENRY, Violaine BRIERE, Céline MARTINEAU, Yvonnik RETIF, Valérie BALMER, Karine FOURNY.

Manifestations

Comme les années précédentes, différentes manifestations sont programmées. Voici les dates à retenir :

- Le marché de Printemps (date à définir)
- Bada'Bulle : le samedi 11 mars, animation structures gonflables ouverte à tous dans la salle du FAR
- La kermesse : le dimanche 2 juillet.
- Des ventes tout au long de l'année (gâteaux Bijou, brioches, etc.) ainsi que d'autres projets en cours.

Ces manifestations servent à financer les projets pédagogiques et à améliorer les conditions de travail et de vie des élèves.

Si vous souhaitez inscrire vos enfants pour la rentrée prochaine, nous vous invitons à prendre contact directement avec l'école à partir de janvier 2023.

L'association des parents d'élèves vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

- Vern d'Anjou -

ASSOCIATION SPORTIVE CHAZÉ-VERN

Envie de découvrir L'ASCV ? Ces quelques lignes vont vous donner l'envie de nous rejoindre encore un peu plus !

Commençons les présentations !

Notre club vient de souffler ses 20 ans. Fort de sa localisation en plein cœur du haut Anjou, L'ASCV offre un cadre d'entraînement et de match agréable.

Si vous souhaitez partager nos valeurs sportives, jouer au football dans un cadre sérieux avec des entraînements et des matchs réguliers, toujours bien organisés, et si vous avez envie de vous engager dans une structure solidaire, alors L'ASCV est faite pour vous !

L'ASCV propose plusieurs équipes pour les adultes, dont une équipe Séniors évoluant en D3, 2 équipes vétérans et une équipe Loisir Féminines et Masculines avec des entraînements et des matchs qui se déroulent sur le stade de Chazé sur Argos ou de Vern D'Anjou.

Nous proposons également une école de foot encadrée par un éducateur sportif, accueillant les enfants dès 5 ans et jusqu'à 11 ans, mais aussi les autres catégories (U11, U13 ainsi qu'une catégorie U15 en entente avec la Poueze)

Notre objectif : **construire, former et accompagner** les jeunes footballeurs de demain à travers des entraînements afin de perfectionner leur niveau individuel et collectif.

Depuis sa création, les dirigeants du club ont la volonté de trouver le mélange parfait entre **résultats sportifs**, la conservation de l'**identité familiale** qui caractérise le club et le partage de **valeurs solidaires**.

L'ASCV est un club de football amateur moderne dans le sens où sa présence digitale est de plus en plus forte. Avec un site internet, une page Facebook active, une page Instagram, notre club s'appuie sur ses licenciés et ses bénévoles pour faire vivre le club et le mettre en valeur.

Chaque année, plusieurs événements sont organisés : le tournoi de sixte, le tournoi des jeunes et depuis cette année, notre club organise également un tournoi pour les Féminines au mois de septembre.

Envie de nous rejoindre ? N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors d'un entraînement ou d'un match ou encore de consulter notre site www.ascv.com qui vous donnera toutes les informations pratiques sur le club, mais qui vous fera aussi découvrir notre vision du football amateur où le plaisir doit rester le maître mot !



Saison
2022-2023



– Vern d'Anjou –

LES CYCLOS-MARCHEURS VERNOIS

Le club a repris ses activités en 2022 après les deux dernières années perturbées par la crise sanitaire.

Nous avons pu organiser notre randonnée annuelle « Edith et Bertrand Lenain », elle avait lieu le dimanche 3 avril avec le soleil, mais les températures étaient un peu fraîches. Les randonneurs ont répondu présents notamment les marcheurs venus en nombre, les cyclos et vététistes étaient moins nombreux, mais l'ensemble des participants a apprécié les ravitaillements « de haut standing » préparés avec la collaboration des résidents de la pension de famille « Le Brin d'espoir » de Vern.

La fédération de randonnée pédestre



organisait le 1er mai, le brevet du randonneur à Pontmain en Mayenne, cinq membres y ont participé. Fin juin était également organisée pour les marcheurs, la Sarthe à pied, trois personnes du club se sont lancées sur les sentiers sarthois, l'opportunité de découvrir des sentiers dans un autre département.

C'est à Saint-Malo que les membres du club se sont retrouvés du 30 mai au 2 juin, pour le séjour de cette année. Après avoir fait une partie du trajet à vélo, les cyclistes ont roulé sur les petites routes tantôt en bord de mer, tantôt dans la campagne. Les marcheurs ont emprunté des sentiers côtiers et des chemins de randonnée à la découverte de la faune, de la flore et



du patrimoine local avec la visite d'un télégraphe de Chappe du nom de son inventeur. Le dernier jour a permis de visiter la vieille ville de Saint-Malo avec ses fortifications. Le soleil a été présent tout au long de ce séjour, ce qui a permis aux adhérents de profiter pleinement de la nature.

Vie associative

Le 17 juin, lors de la sortie de printemps, nous nous sommes retrouvés à la gare du « Petit Anjou » à Saint-Jean-de-Linières. Les cyclistes se sont rendus à vélo sur le site tandis que les marcheurs ont randonné sur Saint-Martin-du-Fouilloux. Après la pause pique-nique, nous avons visité les installations avec les commentaires de membres de l'association qui gère le site. Visite très intéressante, avec une température caniculaire. Nous avons également pris place à l'intérieur d'une locomotive draineuse pour un petit tour sur un tronçon de rails installés.



Début août se déroulait la semaine de cyclotourisme de la fédération et c'est à Loudéac en Bretagne qu'elle était organisée, deux membres ont participé à ce rassemblement. L'occasion de découvrir une région chaque année. Des circuits étaient fléchés chaque jour avec différentes distances allant de 50 à 180 km avec des curiosités à admirer ou à visiter et chaque participant pouvait choisir selon ses envies et ses capacités physiques. La Bretagne est une région bosselée par endroits avec parfois de bonnes côtes à arpenter ce qui rajoutait quelques difficultés.



Le Comité départemental de cyclotourisme organisait un séjour de 4 jours pour les féminines, à Le Blanc, dans l'Indre, début septembre. Notre club était représenté par Madeleine Vaslin qui a effectué les 180 km à vélo pour aller rejoindre les 44 autres femmes. Deux parcours étaient proposés chaque jour avec des curiosités : abbaye, châteaux, cité médiévale et étangs. Ce genre de rencontre réservée aux féminines permet de pratiquer le cyclotourisme sans esprit de compétition et où chacune peut évoluer en groupe, mais à son rythme tout en prenant le temps d'admirer les paysages et le patrimoine.

Le dimanche 9 octobre, c'est sous un franc soleil que nous nous sommes retrouvés à Liré, pour notre sortie d'automne. Les marcheurs ont randonné dans les vignes pendant que les cyclos effectuaient le circuit de Vern à Liré en vélo, en passant par les hauteurs de Saint Florent Le Vieil pour rejoindre ensuite les bords de Loire. L'après-midi était consacrée à la visite du musée de Joachim du Bellay, poète natif de cette ville.



Dates à retenir

Le 15 janvier, les adhérents se retrouveront pour partager la galette.

Le dimanche 2 avril se déroulera notre randonnée « Edith et Bertrand Lenain », ouverte à tous, marcheurs, cyclos et vététistes. Venez nombreux découvrir les petites routes et les sentiers et partager les délicieuses pauses gourmandes.

Nouveauté pour cette randonnée, les inscriptions et les départs se feront à partir de la Maison pour Tous de la Pouëze.

Les rendez-vous

Tout au long de l'année, les rendez-vous des marcheurs se font les mardis et dimanches à 8 h 30 pour des circuits dans les communes environnantes selon un calendrier établi.

Pour les cyclistes, c'est le dimanche à 8 h ou 8 h 30 que le rendez-vous est fixé pour la belle saison et le samedi après-midi pour la saison d'hiver.

Du mois de mars à fin octobre, marcheurs et cyclistes participent également aux randonnées organisées par les clubs environnants.



Le club organise environ une fois par mois, une sortie féminine à vélo qui s'adresse aux femmes dont le vélo n'est pas une pratique habituelle. Les parcours sont sans difficulté et à allure très modérée, à la portée de toutes.

Si vous êtes intéressés par la marche, le cyclo ou le VTT, venez nous rejoindre au sein du club.

Contacts :

Madeleine Vaslin 02 41 61 03 45

Maryline Leroy 02 41 61 44 93

Jean-Luc Flandrin 02 41 61 43 47

Vie associative

- Vern d'Anjou -

FNACA

Samedi 24 septembre 2022 se tenait à Candé, le 49^e Congrès départemental de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA).

La FNACA de Vern d'Anjou-Gené était représentée par le Président local Monsieur Anthony CHAVENEAU, Monsieur le Président de la FNACA départementale, Monsieur Daniel VILLEBOUX ainsi que le vice-président Monsieur Jules CHAUVIN ont organisé cette cérémonie.

Monsieur Philippe BOLO Député de la 7^e circonscription de Maine-et-Loire ainsi que Monsieur VESNIER, Président de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC) étaient présents.



- La Pouëze -

FOYER CULTUREL LAÏC

LE FCL RENOUE AVEC LA CULTURE

Depuis le 13 octobre, le nouveau bureau du FCL a été élu. Il a été renouvelé à la moitié.

Le FCL (Foyer Culturel Laïc) est l'association de parents d'élèves des écoles publiques (L'Ardoisine et Anne Frank) de la Pouëze. Elle existe depuis 72 ans. En plus de continuer à soutenir financièrement les écoles pour leurs projets pédagogiques, cette année l'envie du bureau est de revenir aux racines du FCL et d'axer sur le partage et la culture.

Pour ce faire, la Compagnie TRAC N'ART a joué au profit du FCL le vendredi 21 octobre dernier. Une soirée marquée par les rires et la bonne humeur ! Merci à tous !

Nous envisageons également pour la suite de faire une journée partagée en famille : l'idée est de se retrouver entre familles des écoles et d'échanger autour de jeux... Tout est à construire, donc si vous avez des idées, n'hésitez pas !

Sur le site, vous pourrez nous contacter, prendre part aux projets et ventes et adhérer [🌐 fcl-lapoueze.fr](https://www.fcl-lapoueze.fr) ! Allez jeter un coup d'œil !



- Brain-sur-Longuenée -

LOISIRS ET CULTURE

C'est reparti,

L'Association Loisirs et Culture de Brain organise le 4 février 2023 à 20 h 30 à la salle des fêtes, une soirée concert avec un trio qui interprète des chansons de Jacques Higelin puis Romain Chupin qui nous emmène dans son univers à la fois drôle et émouvant.

Réservation :

02 41 95 27 47 ou 02 41 95 20 16

À bientôt.



- La Pouëze -

LINO BALATOM

À propos de Lino...

Parce que le temps annoncé nous conte un hiver rigoureux, la troupe Lino Balatom vous propose pour sa nouvelle saison théâtrale un voyage sous la neige. Juste de quoi vous faire à l'idée qu'une doudoune en poils sera votre plus fidèle compagne le long de ce périple blanc. Et comme la troupe aime sans compter, elle accueille cette année 2 nouveaux acteurs, Alice et Matthieu, une bouffée de jeunesse qui ne se refuse pas.

Réservez donc vos dates, le départ est imminent. Une tempête de rires vous attend dans cette maison refuge où les destins se mêlent et s'entremêlent à gogo pour le meilleur et pour le pire, une manière de réchauffer vos cœurs sous les flocons de l'hiver.

Au théâtre de l'Ardoise de La Pouëze (Erdre-en-Anjou) :

« Qu'importe le flocon... » d'Anny Lescalier avec une mise en scène d'Emmanuelle Landais.

EN JANVIER 2023

Vendredi 20	20 h 30
au profit du Téléthon	
Samedi 21	20 h 30
Samedi 28	20 h 30
Dimanche 29	15 h 00

EN FÉVRIER 2023

Le samedi 4	20 h 30
Le dimanche 5	15 h 00

À L'EXTÉRIEUR

À St-Clément-de-la Place

(Salle Hugues Auffray)

au profit d'Agir Là-Bas 49

Samedi 25 février	20 h 30
-------------------------	---------

Au Louroux-Béconnais (À l'Argerie)

au profit d'Anjou Diab

Le vendredi 3 mars	20 h 30
Le samedi 4 mars	20 h 30

au profit de l'école Noël Pinot

À Angers

(Au Quart'Ney)

Le samedi 11 mars	20 h 30
Le dimanche 12 mars	15 h 00

au profit du Refuge

Vie associative

L'ASSOCIATION PÉTANQUE LOISIRS

L'ASSOCIATION PÉTANQUE LOISIRS adresse ses meilleurs vœux 2023 à l'ensemble des habitants d'ERDRE-EN-ANJOU.



Les concours pour l'année 2023 auront lieu :

- **Samedi 18 mars 2023**, concours de pétanque ouvert à tous
- **Samedi 22 avril 2023**, concours de pétanque ouvert à tous
- **Samedi 17 juin 2023**, concours de pétanque ouvert à tous
- **Vendredi 14 juillet 2023**, concours de pétanque ouvert à tous
- **Dimanche 27 août 2023**, concours de pétanque ouvert à tous
- **Vendredi 29 septembre 2023**, concours de palets ouvert à tous sur inscriptions

Nous remercions l'ensemble des bénévoles qui participent au bon fonctionnement des manifestations.

L'Assemblée générale de l'association aura lieu le dimanche 5 février 2023 à 11 h à la salle communale de BRAIN-SUR-LONGUENÉ, suivie d'un vin d'honneur.

Depuis la crise sanitaire, l'association observe une baisse de présence lors des manifestations ; nous comptons sur vous tous pour vous joindre à nous lors de moments conviviaux sur le terrain de La Mitonnerie à BRAIN-SUR-LONGUENÉE.



L'ASSOCIATION PÉTANQUE ET LOISIRS VERNOISE

L'Association Pétanque et Loisirs Vernoise (APLV) a organisé cette année 3 concours ouverts à tous et le Challenge Verdon en l'honneur à ses anciens présidents.

Concours du 23 avril → 31 équipes
Concours du 21 mai → 52 équipes
Concours du 27 août → 58 équipes
Challenge Verdon 9 juillet → 24 équipes

Pour clôturer le challenge, 55 personnes ont partagé un repas préparé par le restaurant le « Pigeon Blanc » au restaurant municipal. Lors de ce repas l'association a soufflé ses 30 bougies.

L'APLV a participé au Forum des Associations le 26 juin à la salle du FAR de Vern d'Anjou.

L'APLV remercie son bureau, ses bénévoles et la municipalité pour la réfection des terrains de pétanque autour de l'étang.

Notre prochain rendez-vous sera notre Assemblée générale le 28 janvier 2023 à la salle du Mille Club. Pour 2023, L'APLV organisera 5 concours d'avril à septembre et le Challenge Verdon sera le 8 juillet sur invitation.



ERDRE en bref



1^{er} février 2022 — Remise des clés logements lotissement le Vigneau



2 avril 2022 — Élections du premier Conseil des Enfants d'Erdre-en-Anjou



8 octobre 2022 – 1^{er} repas des aînés d'Erdre-en-Anjou à la salle du FAR



10 mars 2022
Installation d'un panneau d'information à La Pouëze



8 mai 2022 — Commémoration du 77^e anniversaire de la Victoire du 8 mai



7 août 2022 — Brain de bon temps



13 octobre 2022 — Centenaire de Marie Louise Mingot née Duchesne à l'EHPAD Les Aulnes



29 mai 2022 – 1^{re} exposition artistique organisée par L'Association La Confusion des Sens



Week-end du 6 et 7 août 2022 — Compétition à la Piscine les Dauphins



Vacances de la Toussaint — Installation des nouvelles structures de jeux à Brain-sur-Longuenée



16 mars 2022 — Animation «Histoires de Liberté» à la Bibliothèque Vern Lisant



2 octobre 2022 — "Dansons autour du monde" avec la compagnie Korishki "Livres en fête" au Théâtre de l'Ardoise à La Pouëze



4 novembre 2022 — Assemblée générale des Cyclos-Marcheurs



3 octobre 2022 — Présentation de l'Atlas de la Biodiversité communale aux Partenaires



9 novembre 2022 — Inauguration du véhicule sponsorisé

AGENDA 2023

JANVIER

- 6 **19 h**
Vœux aux nouveaux arrivants ;
20 h Vœux à la Population et aux
Associations d'Erdre-en-Anjou
Salle du FAR de Vern d'Anjou
- 12 **20 h 30**
Vœux aux artisans,
commerçants, agriculteurs et
professions libérales
*Restaurant Municipal
de La Pouëze*
- 28 Assemblée générale
de l'APLV
Salle du Mille Club

FÉVRIER

- 4 **9 h 30 à 12 h 30**
Collecte de papiers par l'APEL
du Sacré-Cœur (NB : pas de sac
kraft ni enveloppe avec fenêtre)
- 10 Assemblée générale de Loire
Madagascar
Salle du Mille Club

MARS

- 18-19 Foire-Exposition de Printemps
d'Erdre-en-Anjou
*Complexe Sportif de
Vern d'Anjou*

AVRIL

- 1 **9 h 30 à 12 h 30**
Collecte de papiers par l'APEL
du Sacré-Cœur (NB : pas de sac
kraft ni enveloppe avec fenêtre)
- 15 **À partir de 18 h 30**
Loto de Loire Madagascar
Salle du FAR à Vern d'Anjou
- 16 **À partir de 13 h**
Loto de Loire Madagascar
Salle du FAR à Vern d'Anjou
- 22 Concours de pétanque ouvert à tous
autour de l'étang de Vern d'Anjou

M AI

- Commémoration de la victoire
du 8 mai – Dépôt de gerbe dans
les cimetières d'Erdre-en-Anjou **8**
- En fin d'après-midi**
Le marché de printemps de
l'APEL du Sacré-Cœur **12**
- Concours de pétanque ouvert à tous
autour de l'étang de Vern d'Anjou **13**

JUIN

- Concours de pétanque ouvert à tous
autour de l'étang de Vern d'Anjou **10**
- La kermesse de l'APEL
du Sacré-Cœur **24**
- Journée Olympique et Forum des
associations sur Erdre-en-Anjou **24-25**

A O Û T

- Concours de pétanque ouvert à tous
autour de l'étang de Vern d'Anjou **26**

S E P T E M B R E

- Nouveauté !**
Concours de pétanque ouvert à tous
autour de l'étang de Vern d'Anjou **16**

N°2 – Janvier 2023

www.erdre-en-anjou.fr

